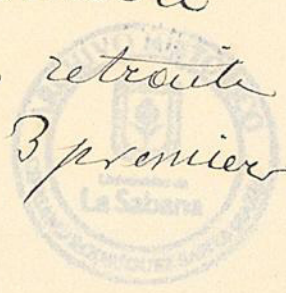




Popayan Agosto 21 de 1874

Muy estimado Señor mio

Immediatamente après avoir reçu votre
bonne lettre je mets la main à
la plume pour vous répondre.
Avec beaucoup de plaisir je me
charge de vous faire dire les
30 mille sous vous me parlez ;
mais je regrette qu'elle ne puisse
se commencer avant le mois
d'Octobre. La raison est celle-ci.
Généralement on admet qu'il ne
faut pas d'interuption à ces messes
d. S^r Grégoire quoique M^{onsieur}
Boerius affirme que communément
on ne requiert pas 30 jours sans
interuption : or le 18 Septembre
nous commençons tout votre retrait
de 8 jours et pendant les 3 premiers



non nous abstenons de dire la vérité
même : un seul confrère la dit pour
que les autres l'intendent et celui-là
sera obligé de continuer. So même
de S. Gregoire déjà promis et qui
se doivent acquitter avant le mois
d'octobre.

Voilà pourquoi nous ne pouvons
commencer ces nouvelles avant cette date

veuillez bien avoir la bonté de
saluer madame Yojichine au nom
de tous nos confrères ici présents
qui vous saluent aussi,

Votre dévoué,

A. le Prieur